



Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



Rapport annuel 2021-2022

Pour consultation en ligne :
RAPPORTANNUEL.CSSHC.GOUV.QC.CA/2021-2022

Message du directeur général

Monsieur le Ministre de l'Éducation, membres du personnel, parents et partenaires de la communauté.

En 2021-2022, en contexte de pandémie, les intervenants du Centre de services se sont mobilisés afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des élèves en collaboration avec nos partenaires de la santé publique.

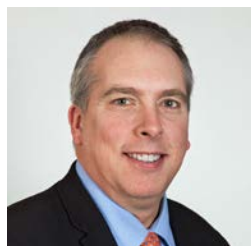
Des sommes supplémentaires ont été distribuées aux établissements dans le but d'assurer un soutien accru à l'apprentissage. Malgré des enjeux importants concernant la pénurie de main-d'œuvre, les établissements ont fait preuve de créativité afin de maintenir des services de qualité. Même si moins d'élèves ont réussi à obtenir une diplomation ou une qualification en sept ans, notre taux de décrochage (15,4 %) est inférieur à la moyenne estrienne (17,8 %) ainsi qu'à la moyenne québécoise (15,5 %), ce qui mérite d'être souligné.

Les différents services du Centre de services ont été fort sollicités cette année. Du côté des ressources matérielles, en plus de parachever l'important projet d'agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis, on a procédé à l'installation de sondes pour mesurer les taux de CO₂ et ce, dans toutes les classes de nos établissements. Les membres du service de l'informatique ont continué de soutenir les enseignants pour leur offre de services éducatifs en ligne, en plus de soutenir à distance les élèves et les parents qui éprouvaient des difficultés techniques. Quant aux services éducatifs, le personnel a accompagné de près les enseignants afin qu'ils puissent adapter leur méthode d'enseignement à ce nouveau contexte d'enseignement à distance. Les services complémentaires ont été prompts à favoriser le bien-être du personnel et des élèves. Aux ressources financières, nous nous sommes assuré que tous disposent des ressources requises pour bonifier les services aux élèves. Le service des ressources humaines a dû composer avec les différentes périodes d'isolement et a été fort actif dans le recrutement du personnel. En terminant, le service des communications s'est assuré de transmettre rapidement les différentes informations provenant du ministère et des instances de la santé publique afin de limiter les inconvénients pour les parents et les membres du personnel.

Certains membres du conseil d'administration ont terminé leur mandat initial et les postes laissés vacants suite à leur départ ont été comblés. Plusieurs décisions ont été prises en lien avec le budget, l'octroi de contrats, la modification des plans d'effectifs et le suivi des grandes orientations du plan d'engagement vers la réussite.

En terminant, vous constaterez à la lecture du rapport que nous atteignons présentement la majorité des cibles que nous nous sommes fixées à notre plan d'engagement vers la réussite. En tournant la page sur cet épisode pandémique, nous constatons toutefois qu'il nous restera du travail à faire pour augmenter le taux de diplomation de nos élèves, en particulier celui des garçons.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Handwritten signature of Martial Gaudreau in black ink.

Martial Gaudreau,
directeur général

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref	4
1.1.1 Nos écoles primaires	4
1.1.2 Nos écoles secondaires	5
1.1.3 Nos centres de formation professionnelle	5
1.1.4 Notre centre d'éducation des adultes	5
1.2 Services éducatifs et culturels	6
1.2.1 Services éducatifs	6
1.2.2 Services culturels	6
1.2.3 Services aux entreprises	6
1.2.4 Qualité des services	6
1.3 Faits saillants	7
2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	11
2.1 Conseil d'administration	11
2.1.1 Les membres	11
2.1.2 Calendrier des séances	12
2.1.3 Décisions du conseil d'administration	12
2.2 Autres comités de gouvernance	12
2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	18
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	19
3. RÉSULTATS	19
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	19
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	19
3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire	29
3.2.2 Interventions dans les écoles du centre de services scolaire	29
3.2.3 Nature des interventions	29
3.2.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	29
3.3 Procédure d'examen des plaintes	30
4. UTILISATION DES RESSOURCES	31
4.1 Ressources financières	31
4.1.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources	32
4.1.2 États financiers 2021-2022	33
4.1.3 Gestion et contrôle des effectifs	34
4.1.4 Contrats de service	34
4.2 Ressources matérielles	35
4.3 Ressources technologiques	35
ANNEXE 1 - Rapport du protecteur de l'élève	36

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) offre des services d'enseignement à plus de 6 000 personnes. Il regroupe 30 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 4 centres de formation professionnelle ainsi qu'un centre d'éducation des adultes proposant une formation sur 3 sites. Le CSSHC joue un rôle essentiel dans le développement socio-économique de sa région, dont le territoire s'étend sur 5 534 km², comprenant la MRC de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Ce vaste territoire, composé majoritairement de municipalités rurales, nécessite une organisation du transport scolaire pour desservir 4 200 élèves chaque jour sur près de 11 000 km au total.

1.1.1 NOS ÉCOLES PRIMAIRES

Nous croyons que l'éducation préscolaire et primaire constitue une étape déterminante et fondamentale dans la vie individuelle, familiale et sociale. Cet enseignement doit donc permettre à chaque enfant d'établir les premières fondations de son développement scolaire dans un climat serein et stimulant. Nous tenons résolument à ce que nos jeunes élèves développent efficacement leurs capacités, mais aussi qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur milieu de vie. Seize de nos écoles primaires comptent moins de 100 élèves. Par ailleurs, plus de la moitié de nos écoles primaires sont situées en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de ces écoles sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles sises en milieux plus favorisés.

Établissements	Nombre d'élèves
École Gendreau	148
École Sacré-Cœur de Coaticook	221
École Saint-Luc	172
École Sancta-Maria	99
École Saint-Pie-X	36
École Notre-Dame-de-toutes-Aides	29
École de Sainte-Edwidge	82
École de Ligugé	23
École Louis-Saint-Laurent	277
École Monseigneur-Durand	235
École du Parchemin Couvent	219
École du Parchemin Collège	254
École Saint-Camille	246
École Saint-Paul	106
École des Trois-Cantons	79
École Notre-Dame-de-Lorette	85

Établissements	Nombre d'élèves
École Notre-Dame-du-Paradis	124
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	164
École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	430
École Notre-Dame-de-Fatima	304
École d'Audet	81
École des Monts-et-Lacs	66
École de Sainte-Cécile	73
École des Sommets	86
École de la Feuille-d'Or	111
École de Saint-Romain	62
École de la Rose-des-Vents	47
École de la Source	57
École des Monts-Blancs	64
École de la Voie-Lactée	73
Total	4 053

1.1.2 NOS ÉCOLES SECONDAIRES

Les équipes des écoles secondaires du CSSHC développent les compétences qui sont nécessaires à tous, dans une vision de développement global, tout en valorisant énergiquement les talents individuels de chacun. Les élèves peuvent également explorer leur propre créativité tout en consolidant leur sens des responsabilités sociales. La réussite scolaire au secondaire nécessite à la fois un solide encadrement pédagogique et un enseignement dynamique qui stimule la curiosité intellectuelle et incite au dépassement. Elle exige en outre une profonde sensibilité aux difficultés associées à l'adolescence : nos intervenants collaborent pleinement avec les parents dans une perspective de prévention et de soutien. Au secondaire également, nos écoles se retrouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de nos écoles secondaires sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles secondaires des centres de services scolaires environnants.

Établissements	Nombre d'élèves
École La Frontalière	700
Polyvalente Montignac	920
Polyvalente Louis-Saint-Laurent	652
Total	2 272

1.1.3 NOS CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CSSHC compte trois centres de formation professionnelle ainsi qu'une maison familiale rurale, qui offrent plus d'une vingtaine de programmes dans des domaines diversifiés : agriculture, forêt, construction, taille de pierre, administration et santé. Plusieurs programmes sont également offerts en concomitance, ce qui permet aux jeunes de terminer leur diplôme d'études secondaires et d'obtenir simultanément un diplôme d'études professionnelles. Une formation en alternance travail-études est également offerte pour quelques



programmes. L'individualisation de certaines formations a aussi permis de consolider des programmes, tout en permettant des entrées en continu pour la clientèle. Le défi de recrutement est un enjeu d'actualité pour tous les centres de formation professionnelle de notre centre de services scolaire, compte tenu du plein emploi sur l'ensemble de notre territoire. Les besoins de main-d'œuvre des entreprises sont également très présents, ce qui nous amène à revoir constamment les modalités de notre offre de service afin de répondre à cette demande. Dans ce contexte, nos liens solides avec différents partenaires du monde socio-économique prennent toute leur importance. Par ailleurs, nous devons également relever le défi de l'adéquation formation-emploi en tentant de répondre le mieux possible aux attentes sur ce plan, tout en permettant à notre clientèle de choisir une formation qui convient à ses aptitudes et intérêts.

Établissements	Nombre d'élèves
Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA	424
Centre de formation professionnelle Le Granit	154
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François	53
Maison familiale rurale du Granit	65
Total	696

1.1.4 NOTRE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Notre centre d'éducation des adultes, qui compte trois points de service (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic), travaille en étroite collaboration avec les différents organismes de chacune des MRC afin d'assurer, au plus grand nombre possible de citoyens, les connaissances et les compétences essentielles à leur intégration sociale et économique. Les besoins de main-d'œuvre étant de plus en plus criants, le centre d'éducation des adultes du CSSHC est appelé à collaborer à différents projets de recrutement de main-d'œuvre pour offrir des services à une clientèle plus éloignée du marché du travail. Il contribue aussi à assurer une mise à niveau des élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, ce qui assure un meilleur taux de diplomation. Les services de francisation sont également sollicités lors de l'accueil de personnes immigrantes en région. La grande majorité de la clientèle desservie par le centre d'éducation des adultes du CSSHC est âgée de moins de 20 ans. Cela fait en sorte que les mécanismes de transition entre le secteur des jeunes et celui de l'éducation des adultes requièrent une attention particulière pour offrir le meilleur service possible aux élèves concernés, avec comme objectif leur maintien à l'école et, éventuellement, l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES).

Établissement	Nombre d'élèves
Centre d'éducation des adultes du CSSHC	649

1.2 SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

1.2.1 SERVICES ÉDUCATIFS

- Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
- Liste des services éducatifs offerts par les centres de formation professionnelle et le centre d'éducation des adultes

1.2.2 SERVICES CULTURELS

Pour la mesure activités culturelles et culture scientifique, 193 activités ont été organisées dans nos établissements rejoignant 3 163 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Voici quelques exemples d'artistes et d'organismes qui ont fait vivre des activités à nos élèves :

- Ariane Deslions, artiste de scène;
- Baldy Gadoh, percussionniste;
- Daniel Roy, multi-instrumentiste;
- Donald Dubuc, conteur;
- Édith Beauséjour-Boudreault, instrumentiste;
- Les mots s'animent;
- LNI, improvisation;
- Marc Lafrenière, artiste de cirque;
- Mathieu Lippé, poète slameur.

De plus, nos écoles ont fait des sorties culturelles dans différents lieux malgré la pandémie et ont profité de sorties culturelles virtuelles. Voici quelques organismes visités :

- Atelier Bleu M'ajjiiik, théâtre;
- Cité de l'énergie;
- Comité culturel de Mégantic;
- Comité culturel de Weedon;
- Musée Beaulne;
- Musée des insectes;
- Musée J. Armand Bombardier;
- Orchestre symphonique de Sherbrooke;
- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook;
- Salon du livre de Sherbrooke;
- Zoo de Granby.

1.2.3 SERVICES AUX ENTREPRISES

Les quatre centres de services scolaire francophones de la région de l'Estrie ainsi que la commission scolaire anglophone ont convenu de régionaliser leurs services aux entreprises afin de mieux répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre. Le Service aux entreprises de l'Estrie a offert une multitude de formations tout au long de l'année scolaire dont plusieurs attestations d'études professionnelles. Il collabore également à l'offre de service de francisation en entreprise ainsi qu'à la promotion d'activités de littératie et de numératie tout en contribuant à la mise à niveau des travailleurs quant à avec l'utilisation des technologies.

1.2.4 QUALITÉ DES SERVICES

Concernant la qualité des services éducatifs et culturels offerts, le CSSHC s'engage à :

- Offrir une formation de qualité et diversifiée où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent l'atteinte du plein potentiel de chaque élève;
- Améliorer la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification chez tous ses élèves;
- Former et accompagner son personnel afin d'optimiser la qualité de ses services;
- Offrir une formation professionnelle, une formation générale aux adultes et une formation continue qui répondent aux besoins de ses clientèles et s'adaptent à leurs réalités socio-économiques;
- Mobiliser les parents et les partenaires de nos communautés afin qu'ils contribuent à la réussite des élèves et qu'ils s'impliquent dans leur cheminement scolaire et leur intégration sociale et professionnelle;
- Assurer un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire qui favorise le développement de la personne dans toutes ses dimensions;
- Rendre compte de la qualité de ses services et de la gestion de ses ressources en fonction des objectifs choisis dans le plan d'engagement.



1.3 FAITS SAILLANTS

L'année scolaire 2021-2022 aura été marquée par la nécessité de s'adapter aux impacts provoqués par la pandémie de coronavirus. Le CSSHC a appliqué son plan de mesures d'urgence permettant de basculer en enseignement à distance lorsque cela est requis en collaboration avec ses établissements. Plusieurs formations ont été offertes aux élèves, parents et membres du personnel pour assurer un enseignement à distance de qualité, et ce, même dans les régions où l'accès à internet est un défi. La distribution du matériel a pu s'effectuer efficacement. Des mesures de soutien intensif à la réussite ont été déployées, notamment via le tutorat. Les services complémentaires ont également contribué à assurer la santé et le bien-être de nos élèves et des membres du personnel.

Les équipes ont continué de mener des actions afin d'atteindre les cibles prévues au plan d'engagement vers la réussite du CSSHC. Voici une synthèse des principales réalisations de l'année scolaire 2021-2022.

ENJEU 1 LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

MAÎTRISE DE LA LANGUE

- Accompagnement des équipes-écoles dans l'arrimage des pratiques entre les cycles d'enseignement et dans la mise en place de stratégies probantes.
- Accompagnement des écoles dans l'utilisation des portraits de classe et des outils de suivis.

DIPLOMATION ET QUALIFICATION / RÉUSSITE DE CHACUN / CHEMINEMENT SCOLAIRE

FGJ :

- Réflexion sur le redoublement et l'engagement parental avec le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) et partage de recommandations aux établissements.
- Accompagnement des équipes pour l'optimisation du service d'orthopédagogie.
- Pratiques probantes partagées en mathématique issues du référentiel en mathématique.
- Soutien aux équipes pour effectuer des portraits de classe afin d'identifier rapidement les élèves plus vulnérables et intervenir sur leurs difficultés au bon moment.
- Analyse du profil des élèves décrocheurs – afin de trouver des moyens en amont pour stimuler la persévérance.
- Groupes collaboratifs pour réfléchir à l'offre aux élèves en difficulté et au continuum d'apprentissage/enseignement.

FP ET FGA :

- Implantation des journées encadrement et récupération (E/R) en formation professionnelle.
- Organisation d'un service de tutorat et de clinique de rattrapage (FP et FGA).
- Projet pilote de co-enseignement au DEP en mécanique automobile (FP seulement).
- Développement d'outils de support (Quizzlet) pour permettre aux élèves de revoir des notions complexes (FP seulement).

AXE 2 LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

FGJ :

- Projets de robotique et de programmation.
- Participation de nombreuses classes à École en réseau.
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs écoles.
- Utilisation de plusieurs ressources numériques comme Nethmath, La Constellation de l'ours, Alec, etc.
- Activités en lien avec les contenus obligatoires en orientation.

FP ET FGA :

- Sondage pour valider l'intérêt des partenaires pour offrir de la formation en éducation citoyenne numérique (FGA).
- Implantation de nouvelles stratégies d'utilisation du numérique pour les classes d'intégration sociale (FGA).
- Déploiement du module SOI de Mozaïk FP pour le suivi du tutorat des élèves (FP).
- Intégration des barres PolyX pour améliorer la qualité de l'enseignement à distance (FP et FGA).
- Utilisation de cahiers d'activités numériques et d'aides technologiques pour les élèves ayant des besoins particuliers (FP).

ENJEU 2 UN MILIEU D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 1 LE PERSONNEL

FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET COLLABORATION

FGJ :

- Projets de robotique et de programmation.
- Participation de nombreuses classes à École en réseau.
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs écoles.
- Utilisation de plusieurs ressources numériques comme Netmath, La Constellation de l'ours, Alec, etc.
- Programme d'insertion professionnelle incluant du mentorat et de la formation en gestion de classe.
- Accompagnement d'équipes-écoles dans la mise en place de stratégies probantes visant la réussite des élèves.
- Mise en place de communautés de pratique et de communautés d'apprentissage professionnelles qui regroupent des directions d'établissement, des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels qui souhaitent améliorer leurs pratiques professionnelles. Ces communautés s'appuient sur des stratégies qui ont fait leurs preuves et qui sont orientées sur les besoins des élèves.

FP ET FGA :

- Journée de formation annuelle FP et FGA portant sur les techniques d'impact offertes par Mme Danie Beaulieu.
- Formation sur l'utilisation de Sharepoint – poursuite de la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en FGA à Lac-Mégantic portant sur le sentiment d'efficacité personnelle des élèves ainsi que sur l'intégration de la clientèle ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- Poursuite de la communauté de pratique (COP) en FGA à East Angus et à Coaticook sur la mise en place de stratégies probantes afin de contribuer à la réussite des élèves.
- Formation Logiciel La procure.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

- Rencontres locales et régionales des équipes de professionnels permettant d'arrimer les pratiques, de créer un réseau et de prendre du temps commun pour la formation continue, selon les besoins identifiés.
- Accompagnement offert pour une meilleure compréhension du profil de sécurité affective des jeunes.
- Offre de formation sur mesure et soutien pour les équipes qui accueillent des élèves atteints d'un TSA.
- Formation et mise à niveau pour l'évaluation du risque suicidaire.
- Mentorat TES pour chacun des secteurs.

PERSONNEL DE SOUTIEN :

- Abonnement collectif à l'Association du personnel de soutien administratif du Québec (APSAQ).
- Formation de secourisme général en milieu scolaire pour le personnel de service de garde (72 membres du personnel des services de garde ont été formés, représentant 96 % du personnel en service de garde).
- Formation Structure et apprentissage conceptuel continu adapté au développement évolutif - SACCADE (31 techniciens et techniciennes en éducation spécialisée ont été formés).

SERVICE DE L'INFORMATIQUE :

- Ajout d'ordinateurs dans les écoles.
- Soutien quotidien aux utilisateurs à distance et en présentiel.
- Développement d'outils en ligne pour soutenir les écoles et les services.
- Adaptation aux nouvelles mesures de sécurité demandées par le Conseil du trésor.
- Ligne de soutien dédiée aux élèves à la maison.



ENJEU 2 UN MILIEU D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

FGJ :

- Seize écoles ont participé à la stratégie « À l'école, on bouge au cube ! ». Ce programme assure aux élèves un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour pratiquées en classe, au gymnase et à l'extérieur, ainsi qu'au moins une sortie en plein air gratuite dans l'année. Ces activités sont animées par différents intervenants de l'école. Plusieurs outils sont mis à la disposition des écoles par l'organisme Force 4 pour développer un programme stimulant pour les élèves (vidéos d'animation d'activités, guide pédagogique, cube géant contenant de l'équipement sportif).
- Plusieurs écoles ont des projets touchant les collations santé.
- Des projets d'activités passion, de programmes d'activités physiques et de santé globale sont offerts aux élèves dans plusieurs établissements.
- Le Club des petits déjeuners offre un service dans plusieurs écoles.
- Des budgets nous permettent le développement de cours d'écoles vivantes.
- Dans certains établissements, les élèves peuvent participer à des jardins communautaires.
- Éducation à la sexualité.
- Intervention positive au primaire.
- Conseils d'élèves.
- Différents projets sont mis sur pied pour susciter la motivation des élèves.
- Soutien au développement des habiletés socioémotionnelles.

FP ET FGA :

- Développement d'une offre de formation à distance en secrétariat et comptabilité (FP).
- Développement d'une offre de service en alternance travail-études pour le DEP Taille de pierre (FP).
- Développement d'une offre de service en alternance travail-études pour le DEP Production horticole (FP).
- Délocalisation du DEP Production animale à Asbestos (FP).
- Préparation pour le déploiement du nouveau DEP en Fleuristerie (FP).
- Développement d'une programmation d'activités sous forme d'ateliers destinés aux élèves du secondaire pour promouvoir et valoriser la formation professionnelle (FP).
- Programmation de plusieurs ateliers variés et destinés aux élèves (gestion du stress, activité physique, nutrition, gestion des émotions, cuisine collective, etc.) (FGA).
- Ateliers d'activités physiques (FP et FGA).
- Projet Frigodon (FP et FGA).
- Formation projet Sexto (FP et FGA).

AXE 3 LES INFRASTRUCTURES

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-PARADIS :

- Ajout d'un gymnase, mise à niveau de l'enveloppe extérieure et aménagement d'une bibliothèque : 7 900 000 \$

POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT :

- Remplacement de la couverture de toit plat et de l'isolation de toiture : 1 150 000 \$

ÉCOLE SAINT-PAUL :

- Mise à niveau de l'enveloppe extérieure : 950 000 \$

ÉCOLE DE LA FEUILLE D'OR :

- Réaménagement partiel et réfection des blocs sanitaires : 650 000 \$

ÉCOLE DE LA SOURCE :

- Remplacement de la chaudière au mazout, de la chaudière électrique et du bloc sanitaire : 600 000 \$

ÉCOLE SAINT-PIE-X :

- Réfection du bloc sanitaire, réaménagement intérieur et ajout d'une génératrice : 500 000 \$

ENJEU 3 DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

AXE 1 LA PETITE ENFANCE

AGIR TÔT

- Mise en place des activités de l'escouade langage et soutien des élèves rapidement à leur entrée au préscolaire.
- Concertation avec les partenaires sur le continuum de services à la petite enfance.
- Élaboration et déploiement d'activités de première transition.

AXE 2 L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES

PARTENAIRES ESSENTIELS

FGJ :

- Utilisation de différents moyens pour garder le contact avec le parent : classe Dojo, Seesaw, Mozaïk, info-parents, etc.
- Utilisation des journaux locaux pour souligner la participation des parents dans l'Organisme de participation des parents (OPP).
- Communication des aspects positifs du fonctionnement des élèves.
- Diffusion des formations des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2022.

FP ET FGA :

- Bonification des communications avec les parents d'élèves mineurs, afin de mieux soutenir leur réussite.

AXE 3 LA FORMATION CONTINUE

NOTRE IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

- Bonification de l'offre de services en francisation : plusieurs groupes ont démarré principalement dans le secteur de la MRC du Granit où les besoins en francisation sont plus importants. L'offre de service est diversifiée puisque la formation est offerte à la fois en entreprise, en présentiel au centre ou à distance. Les horaires aussi sont variés, ce qui permet de répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle.
- Poursuite du projet Enseignants à la rescousse (FGA).
- Collaboration avec le SAE Estrie pour promouvoir la formation générale de base en entreprise (FGA).

NOTRE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

- Poursuite du déploiement des services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) incluant, en FGA, la formation portant sur les métiers semi-spécialisés (FMS).
- Régionalisation des Services aux entreprises en Estrie : les travaux relatifs à la régionalisation des Services aux entreprises, aux 3 centres de services scolaires francophones de l'Estrie et de la commission scolaire anglophone se sont poursuivis. Un nouveau partenaire s'ajoute, soit le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, suite à son intégration dans la région administrative de l'Estrie. L'objectif est de desservir davantage de clients et de contribuer à former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activité.

AXE 4 L'OFFRE DE SERVICE

- Mise à jour des sites internet de la formation professionnelle.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 LES MEMBRES

MEMBRES PARENTS	
MEMBRE PARENT DISTRICT 1 : Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents	Annie Hébert
MEMBRE PARENT ET PRÉSIDENT DISTRICT 2 : Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre Dame du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Antoine Prévost
MEMBRE PARENT DISTRICT 3 : Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée	Martine Tremblay
MEMBRE PARENT DISTRICT 4 : École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	François Lessard
MEMBRE PARENT ET VICE-PRÉSIDENT DISTRICT 5 : Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Sainte-Edwidge et Ligugé	Ghislain Lafortune

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	
Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Nancy Bastille
Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	Jacky Mathieu
Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Kevin Roy
Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Sara Favreau-Perreault
Membre de la communauté, soit une personne âgée entre 18 et 35 ans	Isabelle Poulin-Rioux

MEMBRES DU PERSONNEL	
Membre du personnel enseignant	Alexandre Dumas
Membre du personnel professionnel – non enseignant	Cléo Guillemette
Membre du personnel de soutien	Alexis Perrault
Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement	Chantal Vigneault
Membre du personnel d'encadrement	Isabelle Dagneau
Membre du personnel d'encadrement – sans droit de vote	Dany Grégoire

2.1.2 CALENDRIER DES SÉANCES 2021-2022

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
14 SEPTEMBRE 2021	7 DÉCEMBRE 2021	22 MARS 2022	24 MAI 2022

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
22 FÉVRIER 2022	28 JUIN 2022

2.1.3 DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS	
Les décisions prises par le conseil d'administration se reflètent dans les procès-verbaux des séances qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2021-2022 lesquels se trouvent sur le site internet du CSSHC à l'adresse www.csshc.gouv.qc.ca .	
FAITS SAILLANTS	
Différents comités de travail se sont réunis au cours de l'année afin d'aborder divers sujets permettant d'outiller les administrateurs pour bien exercer leur mandat. Voici sujets principaux abordés : • Plan d'engagement vers la réussite - 2 novembre 2021 • Résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et plan d'action - 30 novembre 2021 • Répartition des services complémentaires - 30 novembre 2021 • Demande d'ajout d'espace, lecteurs de CO2, <i>Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone</i> - 15 mars 2022 • Plan d'engagement vers la réussite - 17 mai 2022	

Les trois comités statutaires prévus à la Loi sur l'instruction publique ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année.

La pratique d'administrer des sondages d'évaluation de chacune des séances a été maintenue et le profil des compétences des membres du conseil d'administration a été dressé.

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

COMITÉ DE VÉRIFICATION SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2021-2022	
MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.
PRÉSIDENTE	Kevin Roy
MEMBRES CADRES	Mélissa Francoeur et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	Alexandre Dumas, Annie Hébert, Ghislain Lafortune, Alexis Perrault
FAITS SAILLANTS	• Suivi des paiements émis par le service des ressources financières. • Suivi du plan d'action en sécurité de l'information. • Analyse des résultats financiers au 30 juin 2021. • Analyse du rapport aux responsables de la gouvernance et des résultats des travaux d'audit et discussions avec l'équipe de vérification externe. • Suivi et analyse du rapport de surveillance en gestion contractuelle. • Réflexions et recommandations en lien avec des ajouts au plan d'effectifs relatif à la gestion contractuelle (rapport de surveillance) et de la ségrégation des tâches (rapport d'audit financier). • Réflexions et recommandations pour l'élaboration et l'adoption du budget de fonctionnement et d'investissements du centre de services scolaire.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2021-2022

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 LIP.
PRÉSIDENCE	Nancy Bastille
MEMBRES CADRES	Annie Garon et Martial Gaudreau
AUTRES MEMBRES DU CA	Isabelle Dagneau, Cléo Guillemette, Jacky Mathieu et Antoine Prévost
FAITS SAILLANTS	• Élaboration d'un processus d'évaluation annuel du fonctionnement du CA. • Élaboration d'un plan d'action en fonction des réponses fournies dans le cadre de cette évaluation annuelle. • Mise sur pied d'un processus de rencontres individuelles avec le président. • Suivi du déploiement du programme de formation à l'intention des administrateurs (ENAP). • Suivi du déploiement du programme de formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (MEQ). • Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires – participation à la consultation de la FCSSQ. • Adaptation du programme de formation à l'intention des membres des conseils d'établissement MEQ, en fonction de l'échéancier annuel des décisions. • Développement d'un outil pour faire le portrait des compétences des administrateurs. • Bonification de la structure d'accueil des nouveaux membres. • Mise en place d'un plan d'action pour assister les membres du CA du CSSHC dans l'application des normes d'éthique et de déontologie prévues au Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone (poursuite des travaux en 2022-2023). • Réflexions et recommandations pour la mise sur pied du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, en vertu du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone (poursuite des travaux en 2022-2023). • Suivi des résultats aux sondages d'évaluation des séances et des comités de travail du CA du CSSHC.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2021-2022

MANDAT (ART. 193.1 LIP)	Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire les critères d'évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.
PRÉSIDENCE	François Lessard
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau, Anne Létourneau
MEMBRES	Sara Favreau-Perreault, Chantal Vigneault, Martine Tremblay, Isabelle Poulin-Rioux
FAITS SAILLANTS	• Formation des gestionnaires sur les nouvelles conventions collectives. • Ajustements de salaires et rétroactivités. • Mise sur pied du Comité bris de service. • Déploiement de Scolago. • Révision de la politique de reconnaissance. • Analyse des motifs de départ des employés qui a mené au sondage de mobilisation. • Mise en place d'une démarche visant à assurer la relève des cadres de direction d'école. • Élaboration de critères d'évaluation de la contribution du directeur général. • Diffusion du premier bloc du sondage sur la mobilisation du personnel.

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

SECTEURS	MEMBRES	SERVICES
	Gaudreau, Martial	Directeur général
	Garon, Annie	DGA, secrétaire générale et responsable des communications
	Grégoire, Dany	Directrice des services de l'enseignement et du transport
	Dagneau, Isabelle	Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
	Francoeur, Mélissa	Directrice du service des ressources financières et matérielles
	Létourneau, Anne	Directrice du service des ressources humaines
	Grandchamp, Luc	Directeur du service de l'informatique
	Arseneault, Chantal	Conseillère en gestion de personnel
	Matteau, Virginie	Conseillère en gestion de personnel
	Martineau, Julie	Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire
	Edwards, Claudia	Coordonnatrice au service des ressources humaines
	Bastien, Yanick	Coordonnateur au service des ressources matérielles
COATICOOK	Blanchet, Catherine	Directrice École Sacré-Cœur
	Desmarais, Tina	Directrice Centre de formation professionnelle de Coaticook CRIFA
	Gagnon, Catherine	Directrice adjointe École secondaire La Frontalière
	Garon, Carine	Directrice Écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides, Saint-Pie-X et Saint-Luc
	Leroux, Chantal	Directrice École Louis-Saint-Laurent
	Morin, David	Directeur École Monseigneur-Durand
	Roberge, Yannick	Directeur École secondaire La Frontalière
	Rose, Jean-Luc	Directeur École Gendreau
	Thériault, Martin	Directeur Écoles de Sainte-Edwidge, Ligugé et Sancta-Maria
	Buzzell, Angel	Gestionnaire administrative d'établissement au Centre de formation professionnelle de Coaticook CRIFA
	Lebel, Simon / Lachapelle, André	Intérimaire / Gestionnaire administratif d'établissement à l'école secondaire La Frontalière
EAST ANGUS	Lachapelle, André / Labbé, Jérôme	Directeur intérimaire / Directeur École du Parchemin Côté Collège et Côté Couvent
	Lachance, Anne	Directrice adjointe Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Lacroix, Annie	Directrice École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
	Lapointe, Kathy	Directrice École Saint-Camille
	Larochelle, Francis	Directeur Écoles Saint-Paul et des Trois-Cantons
	Maclure, Matthew	Directeur Écoles Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis
	Poulin, Tommy	Directeur Polyvalente Louis-Saint-Laurent
	Desrochers, Nathalie / Tardif, Vanessa	Directrice adjointe intérimaire / Directrice adjointe École du Parchemin Côté Couvent et Côté Collège
	Roy, Nathalie	Directrice Centre d'éducation des adultes de la CSSHC (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic)
	Turgeon, Annie-Claude	Gestionnaire administrative d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

SECTEURS	MEMBRES	SERVICES
LAC-MÉGANTIC	Gilbert, Yves / Bou langer, Marcel	Directeur intérimaire / Directeur École St-Romain, Maison familiale rurale du Granit
	Breton, Martin	Directeur Centre FP Le Granit et Centre FP du Haut-Saint-François
	Boulet, Isabelle	Directrice Écoles de la Rose-des-Vents, de la Source et de Sainte-Cécile
	Fillion, Chantal	Directrice adjointe Polyvalente Montignac
	Foley, Geneviève	Directrice Écoles d'Audet et des Monts-et-Lacs
	Garant, Andréanne	Directrice Écoles de la Feuille d'Or et des Sommets
	Lavallée, Jean-Dominic	Directeur École Sacré-Cœur
	Ouellet, Robert	Directeur adjoint Polyvalente Montignac
	Talbot, Maryse	Directrice Polyvalente Montignac
	Tremblay, Nathalie	Directrice Écoles de la Voie-Lactée et des Monts-Blancs
	Vigneault, Chantal	Directrice École Notre-Dame-de-Fatima
	Laroche, Frédéric	Gestionnaire administratif d'établissement à la Polyvalente Montignac

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

PRÉSIDENTE	Sandra Denoncourt
VICE-PRÉSIDENTE	Jacky Mathieu
PARENTS	Krystel Campagna Decubber, Sophie Lanciaux, Nathalie Lecours, Maude Lemieux et Marilie St-Pierre
REPRÉSENTANTS CSS	Isabelle Dagneau, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire Angèle Desgagnés, directrice au soutien des services complémentaires Andréanne Garant, directrice des écoles de la Feuille-d'Or et Des Sommets Catherine Gagnon, directrice adjointe à l'école La Frontalière Émilie Breton, orthophoniste Nancy Bédard, enseignante Isabelle Richard, technicienne en éducation spécialisée Valérie Toupin De la Fontaine, représentante CIUSSS de l'Estrie CHUS

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT SCOLAIRE

MEMBRES DU CA	François Lessard, Jacky Mathieu et Antoine Prévost
MEMBRES CADRES	Martial Gaudreau, Julie Martineau et Jean-Luc Rose

COMITÉ DE PARENTS

PRÉSIDENTE	Pamela B. Steen École Saint-Luc, Déléguée 1 à la Fédération des comités de parents du Québec
VICE-PRÉSIDENT	Christophe Huard Lamothe École du Parchemin
SECRÉTAIRE, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 1	Annie Hébert Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents
TRÉSORIER, MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 4	François Lessard École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X Délégué substitut à la Fédération des comités de parents du Québec
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 5	Ghislain Lafortune Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Ste-Edwidge et Ligugé
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 2	Antoine Prévost Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur Délégué 2 à la Fédération des comités de parents du Québec Représentant du comité de parents au comité du transport
MEMBRE PARENT CA - DISTRICT 3	Martine Tremblay Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ EHDA	Maude Lemieux

SECTEURS	ÉCOLES	REPRÉSENTANTS	SUBSTITUTS
COATICOOK	École Gendreau	Nathalie Samson	Anne Courtemanche
	École Louis-Saint-Laurent	Ghislain Lafortune	Mylène Veilleux
	École Monseigneur-Durand	Marilyne Tremblay	Dominique Chabot
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	Catherine Quirion	Véronique Fontaine
	École Sacré-Cœur	Pierre-Luc Lussier	Sophie Lanciaux
	Écoles Sainte-Edwidge et Ligugé	Sophie Fontaine	Aucun
	École Saint-Luc	Pamela B. Steen	Josianne Bastien-Bonsant
	École Sancta-Maria	Audrey Bergeron	Sophie Martineau-Dupont
	École secondaire La Frontalière	François Lessard	Kevin Roy
EAST ANGUS	École des Trois-Cantons	Aucun	Aucun
	École du Parchemin	Christopher Huard-Lamothe	Steve Lacroix
	École Notre-Dame-de-Lorette	Antoine Prévost	Marjolaine Vézina
	École Notre-Dame-du-Paradis	Marie-Claude Bégin	Nadia Béland
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nancy St-Georges	Mélina Dubois
	École Saint-Camille	Maxime Paradis	Aucun
	École Saint-Paul	Aucun	Aucun
	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	Genest Hudon	Karine Henri-Bibeau
LLAC-MÉGANTIC	École d'Audet	Sylvie Tardif	Sabrina Jacques
	École des Monts-et-Lacs	Mathieu Begin	Audrée Fortin
	École de la Feuille-d'Or	Geneviève Pinard	Sandra Poirier
	École de la Rose-des-Vents	Kim Rousseau	Mylène Bouffard
	École de la Source	Julie Lacroix	Marie-Pier Rouillard-Lavoie
	École de la Voie-Lactée	Marc-André Vallières	Aucun
	École Sainte-Cécile	Josée Rancourt	Nancy Walsh
	École de Saint-Romain	Isabelle Quirion	Yannick St-Onge
	École des Monts-Blancs	Jacques Vézina	Marie-Ève Giroux
	École des Sommets	Audrey Suzanne Perreault	Karol-Ann Morin
	École Notre-Dame-de-Fatima	Marie-Doyon	Aliou M'Baye
	École Sacré-Cœur	Marie-Claude Roy	Martine Tremblay
	Polyvalente Montignac	Annie Hébert	Patricia Carrier

MOT DE LA PRÉSIDENTE – PAMELA B. STEEN

Le comité de parents est la courroie de transmission du point de vue des parents auprès de la direction générale du CSSHC, du conseil d'administration du CSSHC ainsi que de plusieurs comités du CSSHC.

Les membres des conseils d'établissement peuvent ainsi transmettre au comité de parents, grâce à leur représentant, leurs opinions et leurs préoccupations sur les enjeux scolaires selon leurs points de vue.

Afin que le comité de parents puisse bien jouer son rôle, il est important que chacune des écoles nomme un représentant lors de son assemblée générale annuelle.

La voix de chaque école doit pouvoir être entendue et le rôle du parent doit être encouragé et valorisé par tous, car les parents sont des partenaires essentiels à la réussite éducative de tous les élèves.

Pour consulter le bilan des activités du comité de parents, vous êtes invités à cliquer sur le [lien suivant](#).

2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours de l'année 2021-2022.

RAPPORT ANNUEL DU RESPONSABLE DE L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 (DU 1^{ER} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022)

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons*, voici mon rapport annuel à titre de responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Pour les mois de juillet 2021 à juin 2022 inclusivement, je n'ai traité aucune plainte.

(S) Me Madeleine Lemieux

Responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

REDDITION DE COMPTE 2021-2022 : ARTICLE 25 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	Nombre de divulgations ou communications par point
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	S. O.
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	S. O.
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	S. O.
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	S. O.
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	S. O.
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	S. O.
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

ORIENTATION 1

Une formation de qualité et diversifiée où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent l'atteinte du plein potentiel de chaque élève

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Maîtrise de la langue	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Améliorer ou maintenir le taux de réussite actuel	94,2 %	2018-2019 91,6 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 91,6 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2020-2021 91,6 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 86 %	4 %	L'objectif était atteint avant la pandémie.	Nous avons amélioré nos structures de tutorat et l'organisation du service d'orthopédagogie afin de revenir aux résultats d'avant la pandémie.
Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Porter à 80 % le taux de diplomation et de qualification	74,8 %	2018-2019 77,9 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	2,1 %	Plusieurs élèves diplôment ou se qualifient après 7 ans.	Nous mettrons en place un système de prédiction afin de prévenir les échecs aux épreuves et intervenir en prévention dès 2023-2024.
				2019-2020 78,9 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	1,1 %		
				2020-2021 79,5 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	0,5 %		
				2021-2022 71,5 %	8,5 %		

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui sont titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	• Porter à 75 % la proportion des élèves diplômés	68,9 %	2018-2019 Proportion des élèves diplômés : N/D Taux de décrochage : 14,5 %	N/D 2,5 %	Nous avons mis en place une solution de rechange pour offrir une alternative aux élèves qui souhaitaient décrocher, mais l'intervention était trop tardive.	Nous mettons en place un système de prédiction qui nous permettra, dès janvier, d'intervenir en prévention auprès d'élèves ciblés au premier cycle du secondaire.
		• Porter à 12 % le taux de décrochage	14,7 %	2019-2020 Proportion des élèves diplômés : 70,4 % Taux de décrochage : 15,1 %	4,6 % 3,1 %		
				2020-2021 Proportion des élèves diplômés : 70,4 % Taux de décrochage : 16,5 %	4,6 % 4,5 %		
				2021-2022 Proportion des élèves diplômés : 63,7 % Taux de décrochage : 14,4 %	11,3 % 2,4 %		
Réussite de chacun	D'ici 2030, au niveau provincial, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Écarts de réussite Garçons et filles Diminuer à 7,5 %	Garçons et filles : 9,5 %	2018-2019 Garçons : 73,1 % / Filles : 83,6 % Écart : 10,5 %	3 %	S.O.	S.O.
				2018-2019 EHDA : 54,9 % / Régulier : 88,8 % Écart : 33,9 %	5,9 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 Garçons : 72,2 % / Filles : 86,7 % Écart : 14,5 %	7 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 EHDA : 61,8 % / Régulier : 84,7 % Écart : 22,9 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
		Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et élèves réguliers Diminuer à 28 %	EHDA et élèves réguliers : 31,9 %	2020-2021 Garçons : 73,4 % / Filles : 86,5 % Écart : 13,1 %	5,6 %	S.O.	S.O.
				2020-2021 EHDA : 61,8 % / Régulier : 84,7 % Écart : 22,9 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 Garçons : 65,4 % / Filles : 78,9 % Écart : 13,5 %	6 %	Des mesures ont été mises en place pour la réussite de tous les élèves, mais l'écart demeure le même.	Nous avons donc répertorié des stratégies démontrées efficaces pour la réussite des garçons spécifiquement et établirons un plan d'accompagnement des établissements.
				2021-2022 EHDA : À venir Régulier : À venir Écart : 27,3 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Cheminement scolaire	D'ici 2030, au niveau provincial, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Diminuer à 18 %	21,3 %	2018-2019 20,3 %	2,3 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 19,7 %	1,7 %	S.O.	S.O.
				2020-2021 17,6 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 16,2 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.

AXE 2 LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Développement global	Assurer le développement des compétences du 21 ^e siècle, particulièrement l'esprit d'entreprise ou de projet et l'utilisation d'outils technologiques	Les écoles et les centres mettent en place des moyens qui assurent le développement des compétences du 21 ^e siècle	71 %	2018-2019 71 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 81 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2020-2021 84 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2021-2022 100 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.



ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

ORIENTATION 2

Un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire qui favorise le développement de la personne dans toutes ses dimensions

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Formation, accompagnement, collaboration	Assurer la formation continue du personnel	Les membres du personnel indiquent à 90 % que les formations et l'accompagnement reçus répondent à leurs besoins	Offre annuelle de formation Formations individualisées	2018-2019 94 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 93 %	Cible atteinte		
				2020-2021 94 %	Cible atteinte		
				2021-2022 92 %	Cible atteinte		
	Assurer au personnel le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques	Les membres du personnel indiquent à 90 % qu'ils sont bien outillés ou qu'ils ont reçu le soutien nécessaire	Éléments identifiés essentiels à une utilisation optimale des ressources : • Maintien d'une connexion fiable et rapide, même en périodes d'achalandage accru • Exploitation de tout le potentiel des logiciels ou des applications • Maintien d'un parc informatique fonctionnel et efficace	2018-2019 N/D	N/D	La grande majorité des insatisfactions sont dues au manque de disponibilité des équipements pour certaines catégories d'employés.	Nous allons bonifier l'accès au matériel pour certaines catégories d'employés.
				2019-2020 93 % sont satisfaits du soutien 75 % sont satisfaits de l'équipement disponible	Cible atteinte 15 %		
				2020-2021 97 % sont satisfaits du soutien 79 % sont satisfaits de l'équipement disponible	Cible atteinte 11 %		
				2021-2022 93 % sont satisfaits du soutien 79 % sont satisfaits de l'équipement disponible	Cible atteinte 11 %		
	Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Tous les établissements ont mis en place des mécanismes de collaboration	50 % des écoles ont mis en place des mécanismes de collaboration	2018-2019 50 %	50 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 74 %	26 %		
				2020-2021 77 %	23 %		
				2021-2022 100 %	Cible atteinte		

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
L'environnement éducatif	Encourager les projets qui développent les saines habitudes de vie	Tous les établissements mettent en place des projets qui développent les saines habitudes de vie	La majorité des établissements ont mis en place des projets en ce sens	2018-2019 61 %	39 %	S.O.	S.O.
				2019-2020 71 %	29 %		
				2020-2021 87 %	13 %		
				2021-2022 100 %	Cible atteinte		
	Offrir aux élèves des activités qui développent les multiples dimensions de la personne	Tous les établissements mettent en place des projets qui développent les multiples dimensions de la personne	Une offre variée, mais non répertoriée, est proposée aux élèves	2018-2019 55 %	65 %	Une très nette amélioration est notée entre l'année 2018-2019 et 2021-2022 (36 % des écoles en plus) et la cible est presque atteinte. Toutefois, les établissements n'ayant pas indiqué d'actions en ce sens ont probablement sous-estimé leurs actions car nous évaluons que chaque équipe agit pour le développement des multiples dimensions de la personne. Par exemple, en mettant en place les contenus en éducation à la sexualité.	Pour la prochaine planification, nous nous assurerons de libeller la cible plus clairement afin que les établissements reconnaissent plus facilement les actions faites en ce sens.
				2019-2020 64 %	36 %		
				2020-2021 74 %	26 %		
				2021-2022 91 %	9 %		
L'environnement éducatif	Offrir des parcours et des programmes de formation, selon l'intérêt et les besoins des personnes et du marché du travail	Les centres mettent en place des actions pour développer les programmes de formation professionnelle	Différents programmes et modes de formation sont offerts, mais une évaluation de la pertinence d'en développer de nouveaux doit être effectuée	2018-2019 4 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 3 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		
				2020-2021 3 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		
				2021-2022 3 nouveaux parcours de formation développés	Cible atteinte		

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 3 LES INFRASTRUCTURES

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Environnement physique	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	80 %	72,5 %	2018-2019 53 %	27 %	Implantation d'un nouveau logiciel de gestion des infrastructures, un outil plus efficace permettant de mieux identifier les activités d'entretien planifiées et de maintien d'actifs et de broser un portrait plus représentatif de l'état des infrastructures et des scénarios d'investissements à considérer.	Investissements majeurs à prévoir dans les établissements ciblés. Voir le Plan d'investissements 2023-2027 en annexe.
				2019-2020 45 %	35 %		
				2020-2021 42 %	38 %		
				2021-2022 3 %	77 %		



ENJEU 3 | DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

ORIENTATION 3

Une communauté qui croit en la réussite des élèves et qui s'implique dans leur cheminement scolaire et leur intégration sociale et professionnelle

AXE 1 LA PETITE ENFANCE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Agir tôt	D'ici 2025, au niveau provincial, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	75,5 %	En 2017 pour l'ensemble de la CSSHC 70,8 %	2018-2019 Enquête EQDEM 2017 : 70,8 % CSSHC	N/D	Nos principales actions concernant cet objectif se font en collaboration avec nos partenaires qui travaillent avec la clientèle âgée de 0 à 5 ans. Au cours des dernières années, nous avons davantage documenté les pratiques probantes en la matière.	Depuis octobre 2021, nous avons une nouvelle conseillère en transition scolaire qui a travaillé avec les écoles et les partenaires pour établir un plan de transition plus complet pour les enfants qui arrivent en maternelle 4 ans et en maternelle 5 ans ainsi que pour leurs parents. De plus, notre déploiement de la maternelle 4 ans est presque terminé, outre trois écoles qui sont en processus d'agrandissement, l'ensemble de nos établissements offriront la maternelle 4 ans en 2023-2024, ce qui nous permettra de dépister plus tôt les besoins des enfants et d'intervenir dès la petite enfance.
				2019-2020 Enquête EQDEM 2017 : 70,8 % CSSHC	N/D		
				2020-2021 Enquête EQDEM 2017 : 70,8 % CSSHC	N/D		
				2021-2022 À venir	À venir		

AXE 2 L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Partenaires essentiels	Bonifier les communications avec les parents	Les écoles mettent en place des actions pour bonifier les communications avec les parents	Les communications sont envoyées sous des formats variés	2018-2019 47 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 56 %	Cible atteinte		
				2020-2021 79 %	Cible atteinte		
				2021-2022 89 %	Cible atteinte		
Partenaires essentiels	Outiller les parents pour les soutenir dans leur engagement dans la réussite des élèves	Les écoles mettent en place des actions pour bonifier les communications avec les parents	Des formations sont offertes aux parents	2018-2019 50 %	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 53 %	Cible atteinte		
				2020-2021 71 %	zCible atteinte		
				2021-2022 71 %	Cible atteinte		

ENJEU 3 | DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

AXE 3 LA FORMATION CONTINUE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Notre implication dans la communauté	Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire	Proposer des activités en lien avec la littératie dans le cadre des activités régulières : • Service aux entreprises • Formation générale des adultes • Insertion sociale • Francisation • Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement	Une offre variée est proposée à la population du territoire	2018-2019 6 nouveaux projets	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 2 nouveaux projets 1 projet en continuité	Cible atteinte		
				2020-2021 2 nouveaux projets 1 projet en continuité	Cible atteinte		
				2021-2022 2 nouveaux projets 1 projet en continuité	Cible atteinte		
Notre soutien à la communauté	Promouvoir les services de reconnaissance des acquis et des compétences et le service aux entreprises	Les centres mettent en place des actions de promotion des services de reconnaissance des acquis et des compétences ainsi que du service aux entreprises	Les services offerts sont adéquats, mais ils peuvent être développés davantage	2018-2019 4 nouvelles initiatives	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 2 nouvelles initiatives et 3 initiatives en continuité	Cible atteinte		
				2020-2021 2 nouvelles initiatives et 3 initiatives en continuité	Cible atteinte		
				2021-2022 Ensemble des initiatives mises de l'avant depuis 2018-2019 en continuité	Cible atteinte		

AXE 4 L'OFFRE DE SERVICE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat	Écart entre la cible fixée et le résultat obtenu	Les raisons de cet écart	Mesures projetées pour y remédier
Notre offre de service	Faire la promotion de notre offre de service : voies, parcours, cours spécialisés, programmes de formation, etc.	Élaborer un plan de communication simple, connu et appliqué	Les communications sont envoyées sous des formats variés	2018-2019 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte	S.O.	S.O.
				2019-2020 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte		
				2020-2021 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte		
				2021-2022 Développement de nouveaux outils de communication	Cible atteinte		

SOURCES

ENJEU 1 | ORIENTATION 1

		Objectifs	Sources
AXE 1 Le personnel	Maîtrise de la langue	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4 ^e année du primaire en juin 2019 étant donné l'annulation de l'épreuve en juin 2020
	Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – cohorte 2012 (MEES)
		D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui sont titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – cohorte 2012 (MEES) Taux de décrochage 2018-2019 MEES
	Réussite de chacun	D'ici 2030, au niveau provincial, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Garçons et filles : Diplomation et qualification après 7 ans – cohorte 2012 EHDAA et élèves réguliers : Diplomation et qualification après 7 ans – cohorte 2012
	Cheminement scolaire	D'ici 2030, au niveau provincial, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Élèves de 13 ans ou plus admis au secondaire en 2018-2019
AXE 2 Les compétences du 21 ^e siècle	Développement global	Assurer le développement des compétences du 21 ^e siècle, particulièrement l'esprit d'entreprise ou de projet et l'utilisation d'outils technologiques	Reddition de comptes – établissements

ENJEU 2 | ORIENTATION 2

		Objectifs	Sources
AXE 1 Le personnel	Formation, accompagnement, collaboration	Assurer la formation continue du personnel	Sondage CSSHC
		Assurer au personnel le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques	Sondage CSSHC
		Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Reddition de comptes – établissements
AXE 2 L'environnement éducatif	Environnement éducatif	Encourager les projets qui développent les saines habitudes de vie	Reddition de comptes – établissements
		Offrir aux élèves des activités qui développent les multiples dimensions de la personne	
		Offrir des parcours et des programmes de formation, selon l'intérêt et les besoins des personnes et du marché du travail	
AXE 3 Les infrastructures	Environnement physique	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	Plans d'investissements 2023-2027

SOURCES

ENJEU 3 | ORIENTATION 3

		Objectifs	Sources
AXE 1 La petite enfance	Agir tôt	D'ici 2025, au niveau provincial, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM)
AXE 2 L'engagement des parentset des familles	Partenaires essentiels	Bonifier les communications avec les parents Outiller les parents pour les soutenir dans leur engagement dans la réussite des élèves	Reddition de comptes établissements
AXE 3 L'engagement des parentset des familles	Notre implication dans la communauté Notre soutien à la communauté	Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire Promouvoir les services de reconnaissance des acquis et des compétences et le service aux entreprises	Reddition de comptes établissements
AXE 4 L'offre de service	Notre offre de service	Faire la promotion de notre offre de service : voies, parcours, cours spécialisés, programmes de formation, etc.	Reddition de comptes établissements

LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	DESCRIPTION
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
ATE	Alternance travail-études
CERÉ	Comité d'engagement pour la réussite des élèves
CSSHC	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
EHDA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FAD	Formation à distance
FGA	Formation générale aux adultes
FGJ	Formation générale des jeunes

ACRONYME	DESCRIPTION
FP	Formation professionnelle
JPS	Journées de la persévérance scolaire
LTE	Long Term Evolution
OEP	Opération d'équipements de production
OPP	Organisme de participation des parents
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
RCR	Réanimation cardiorespiratoire
SAE	Service aux entreprises
TIC	Technologies de l'information et de la communication

3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le CSSHC doit faire mention dans son rapport annuel de la nature des plaintes portées à l'attention de la direction générale, des interventions menées ainsi que de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

Le CSSHC, en collaboration avec ses établissements, a mis en place des outils de signalement des plaintes à la direction générale relativement à l'intimidation et à la violence.

TABLEAU DE COMPILATION – INTIMIDATION ET VIOLENCE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	NOMBRE D'ÉLÈVES (AU 2021-09-30)	INTIMIDATION (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	VIOLENCE (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)
COATICOOK	École La Frontalière	700	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École Gendreau	148	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés
	École Sacré-Cœur de Coaticook	221	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Saint-Luc	172	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Sancta-Maria	99	Aucun événement	Aucun événement
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	29	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École de Sainte-Edwidge et Ligugé	82	Aucun événement	Aucun événement
	École Louis-Saint-Laurent	277	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Monseigneur-Durand	235	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
EAST ANGUS	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	652	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École du Parchemin	473	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés
	École Saint-Camille	246	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
	École Saint-Paul	106	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École des Trois-Cantons	79	Aucun événement	Aucun événement
	École Notre-Dame-de-Lorette	85	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Paradis	124	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	164	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
LAC-MÉGANTIC	Polyvalente Montignac	920	40 événements déclarés et plus	40 événements déclarés et plus
	École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	430	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École Notre-Dame-de-Fatima	304	Aucun événement	40 événements déclarés et plus
	École d'Audet	81	Aucun événement	Aucun événement
	École des Monts-et-Lacs	66	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de Sainte-Cécile	73	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École des Sommets	86	Aucun événement	Aucun événement
	École de la Feuille-d'Or	111	Aucun événement	Aucun événement
	École de Saint-Romain	62	Aucun événement	Aucun événement
	École de la Rose-des-Vents	47	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement
	École de la Source	57	Aucun événement	Aucun événement
	École des Monts-Blancs	64	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	École de la Voie-Lactée	73	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés
	Maison Familiale Rurale du Granit	27	Aucun événement	Aucun événement

Proportion d'intervention qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève = 0 pour tous les établissements.

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Auprès du secrétariat général, le service chargé d'assurer le traitement des plaintes au CSSHC, 4 plaintes en matière d'intimidation ou de violence ont été reçues et traitées en collaboration avec les acteurs concernés.

3.2.3 NATURE DES INTERVENTIONS

Les interventions menées pour contrer l'intimidation et la violence varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- activités de sensibilisation;
- application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation);
- message à l'agenda;
- médiation et fiche de réflexion;
- conséquences liées au geste posé et réparation;
- soutien à la victime et à l'intimidateur;
- appel et rencontre des parents;
- contrat d'engagement;
- suspension interne ou externe, au besoin.

3.2.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles afin de déterminer les moyens à mettre en place pour répondre spécifiquement aux problématiques vécues par les élèves fréquentant leur école. En voici une liste non exhaustive :

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- animation d'ateliers;
- incitation auprès des élèves à utiliser une méthode de résolution des conflits efficace et respectueuse;
- amélioration de la surveillance et de l'animation des cours d'école pour éviter les conflits;
- formation pour les surveillants d'élèves et les intervenants en service de garde;
- formation des chauffeurs d'autobus;
- dépistage des élèves plus à risque.

OUTILS DE DÉNONCIATION

Publicisation des moyens pour dénoncer les situations d'intimidation ou de violence :

- boîte de signalement;
- adresse courriel dédiée;
- onglet sur le site Web de l'école et sur celui du CSSHC.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- formation aux parents pour bien les outiller sur les actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- bien faire connaître le code de vie;
- suivi serré auprès des parents lorsque des situations surviennent;
- sondage sur le sentiment de bien-être des élèves à l'école pour bien documenter les actions mises de l'avant.

CONCLUSION

Les moyens mis en place par nos écoles pour contrer l'intimidation et la violence sont multiples et adaptés à la réalité de chaque école. Dans le passé, lorsque des situations survenaient, les interventions effectuées étaient adéquates et semblaient répondre aux besoins des parents. Cette année, la sensibilisation semble avoir atteint son but, puisque le protecteur de l'élève n'a traité aucun dossier en matière d'intimidation et de violence.

3.3 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le processus de traitement des plaintes applicable au CSSHC est accessible sur son site internet au lien suivant : <https://csshc.gouv.qc.ca/parents/plaintes-et-protecteur-de-leleve/>. Annuellement, à la rentrée scolaire, un envoi est effectué à tous les parents pour s'assurer qu'ils connaissent ce processus ainsi que les personnes ressources chargées de son application.

À ce sujet, le service du secrétariat général a traité 26 plaintes au cours de l'année scolaire 2021-2022. Comme le prévoit le rapport du protecteur de l'élève Me Christian Beaudry, aucune plainte n'a donné lieu à la présentation d'un rapport au conseil d'administration. Le service du secrétariat général se fait un devoir de traiter les plaintes rapidement en privilégiant un contact personnalisé avec les plaignants. Des communications claires et transparentes entre les plaignants et l'établissement sont privilégiées.

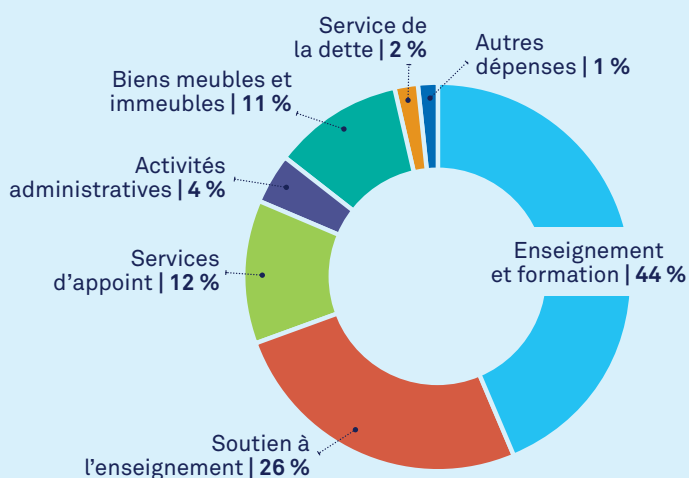
4. Utilisation des ressources

4.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022

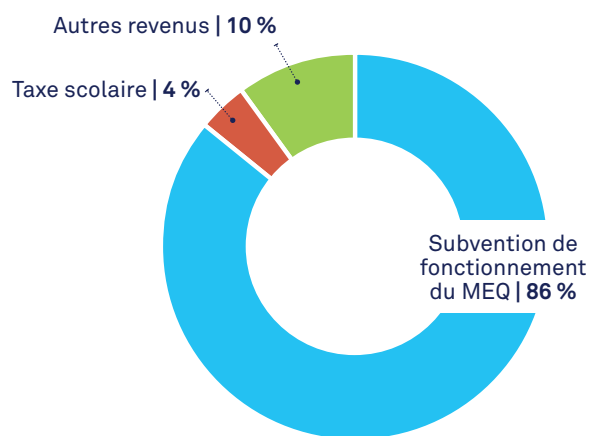
DÉPENSES TOTALES

115 335 031 \$



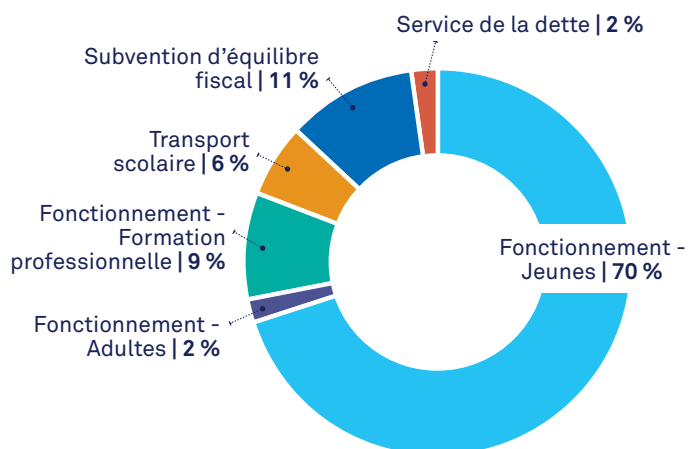
REVENUS TOTAUX

120 941 237 \$



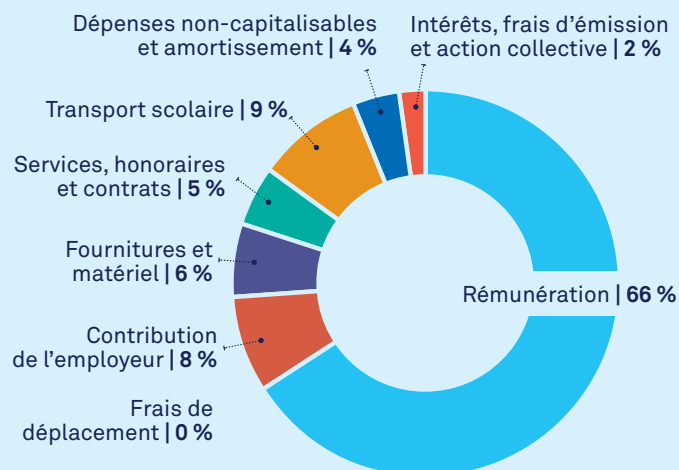
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ

104 101 117 \$



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

115 335 031 \$



4.1.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Le centre de services scolaire adopte un budget en équilibre ou respecte la limite du déficit selon l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé, édictée par le ministère de l'Éducation.

De l'ensemble de ses revenus, le centre de services scolaire détermine ses besoins pour les dépenses administratives et les dépenses gérées centralement ainsi que les besoins de ses comités et des montants alloués au fonctionnement des conseils d'établissement. Le centre de services scolaire répartit ensuite de façon équitable le solde disponible de ses revenus entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et ses centres d'éducation des adultes en fonction des responsabilités qui leur sont décentralisées.

Le plan d'engagement vers la réussite et les projets éducatifs sont parties intégrantes du processus budgétaire.

4.1.1.1 OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Assurer les ressources nécessaires permettant :

- aux écoles de réaliser leur mission dans le respect de l'égalité des chances et de la réalité socio-économique du milieu;
- aux centres d'offrir les services éducatifs prévus dans les régimes pédagogiques pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes, et de collaborer au développement social, culturel et socio-économique de la communauté;
- aux établissements de jouir d'une flexibilité dans la mise en œuvre du projet éducatif.

4.1.1.2 PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

La répartition des allocations budgétaires dans les différents établissements se fait :

- en conformité avec les orientations et les priorités budgétaires retenues par le centre de services scolaire;
- en respectant des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements;
- en ayant un souci d'équité et de transparence;
- en tenant compte des inégalités sociales et économiques entre les différents milieux;
- en tenant compte des besoins exprimés par les établissements;
- en tenant compte des services éducatifs rendus dans chaque établissement;
- en favorisant le développement, la réussite et la qualification de tous les élèves jeunes et adultes selon leurs aptitudes et en vue de leur insertion sociale et professionnelle;
- en visant la décentralisation de certaines sommes pour lesquelles les établissements peuvent exercer un choix véritable en fonction de leur projet éducatif et de leur plan de réussite.



Les objectifs et principes de répartition des ressources financières 2021-2022 sont accessibles au lien suivant : [Objectifs et principes de répartition des ressources financières](#)

4.1.1.3 CRITÈRES DE RÉPARTITION POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Dans la limite des ressources disponibles, la répartition des ressources peut se faire selon divers critères selon ce qui s'avère le plus approprié. Les modes de répartition peuvent être établis après consultation des directions d'unités administratives concernées, après une décision de la direction générale, une recommandation du comité de répartition des ressources ou du centre de services scolaire. Les critères de répartition des ressources allouées aux EHDAA sont adoptés après consultation du Comité paritaire du centre de services scolaire et du Comité consultatif des services aux EHDAA.

Dans la répartition des ressources, le centre de services scolaire tiendra compte :

- des besoins des élèves et des différentes catégories de clientèle (EHDAA);
- du nombre et du type de classe (classes adaptées, centre de jour, triple niveau);
- des différences reliées à la taille de l'établissement;
- des indices de défavorisation (IMSE);
- des niveaux d'enseignement;
- des indices de réussite scolaire (résultats à risque);
- de la nature des programmes offerts;
- des besoins en personnel en tenant compte des encadrements;
- des besoins exprimés par les directions d'établissements;
- de la situation financière du centre de services scolaire et des établissements;
- des caractéristiques des immobilisations;
- des critères spécifiés par le MEQ;
- de tout autre critère jugé approprié dans les circonstances.



Les critères de répartition des ressources financières 2021-2022 sont accessibles au lien suivant : [Critères de répartition des ressources financières](#)

4.1.2 ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

L'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la publication d'un résumé de l'état financier annuel du centre de services scolaire. Voici le résumé pour l'exercice financier 2021-2022 :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2022

	2022	2021
REVENUS		
Subventions gouvernementales et autres sources	116 135 744 \$	102 664 421 \$
Taxes scolaires	4 805 493 \$	4 619 369 \$
	120 941 237 \$	107 283 790 \$
CHARGES		
Activités d'enseignement et de soutien	80 876 763 \$	72 805 877 \$
Activités administratives, équipement, activités connexes et services d'appoint	34 458 268 \$	37 033 151 \$
	115 335 031 \$	109 839 028 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	5 606 206 \$	(2 555 239) \$
Excédent (déficit) accumulé de l'exercice précédent	5 811 591 \$	8 366 830 \$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	11 417 797 \$	5 811 591 \$

4.1.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

4.1.3.1 LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque organisme doit faire état de l'application des dispositions prévues à cette loi en matière de dénombrement dans son rapport annuel.

Ainsi, voici les données recensées pour le Centre de services scolaire des Hauts Cantons :

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DU 1^{er} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

CIBLE À NE PAS DÉPASSER

1 649 765,50 \$

ÉTAT DE SITUATION			
HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 716 039,47	9 696,18	1 725 735,64	2 385

Remarque : le dépassement de la cible représente 4,6 % du total d'heures rémunérées. Il est en partie attribuable au réinvestissement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour l'ajout de ressources en soutien à la réussite et à la qualification des élèves ainsi qu'au maintien du traitement du personnel exempté en raison d'une condition de vulnérabilité à la COVID-19.

4.1.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS, OCTROYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

Avec une personne physique	1 contrat totalisant 45 990 \$
Avec une personne morale	10 contrats totalisant 455 370 \$

AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LES ALLOCATIONS DÉDIÉES AU MAINTIEN D'ACTIFS ONT ÉTÉ BONIFIÉES CE QUI A PERMIS LA RÉALISATION DE PLUSIEURS PROJETS ASSURANT UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE À NOS ÉLÈVES. EN VOICI LE DÉTAIL :

4.2 RESSOURCES MATÉRIELLES

2020-2021	2021-2022		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
Non-disponible	7 076 856 \$	6 753 265 \$	4 275 251 \$*

*Cette somme s'explique par des projets dont les coûts, suite au processus d'appels d'offre, étaient supérieurs au budget et qui ont dû être reportés. Une nouvelle planification de ces projets sera effectuée par le service des ressources matérielles.

4.3 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE S'EST ATTARDÉ AUX CHANTIERS SUIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022	
Poursuite du déploiement des plans d'actions numériques dans les établissements	Soutien quotidien aux utilisateurs tant à distance qu'en présentiel
Développement d'outils en ligne pour soutenir les établissements et les services	Création d'une ligne de soutien dédiée aux élèves en formation à distance
Plan de déploiement des nouvelles mesures de sécurité édictées par le Conseil du trésor	

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 (DU 1^{ER} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022)

Conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève*, voici mon rapport annuel à titre de protecteur de l'élève du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons :

J'ai traité 28 plaintes pour les mois de juillet 2021 à juin 2022 inclusivement :

- Vingt-deux (22) d'entre elles ont été réacheminées vers le processus interne de traitement des plaintes.
- Une plainte a été jugée irrecevable parce qu'elle contestait les mesures sanitaires imposées à tous les citoyens par des décrets adoptés par le gouvernement du Québec.
- Quatre (4) plaintes ont été réglées avec l'aide des instances concernées.
- Une plainte a été jugée recevable mais a été rejetée.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence. Quatre plaintes comportant des allégations de cette nature ont été réacheminées vers le processus interne de traitement des plaintes.

Je n'ai pas été contacté subséquemment par les plaignants.

Le 18 août 2022,



CHRISTIAN BEAUDRY

Protecteur de l'élève



Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



csshc.gouv.qc.ca

NOUS JOINDRE

SIÈGE SOCIAL

308, rue Palmer East Angus (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 832-4953

Télécopieur : 819 832-4863

Courriel : info@csshc.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES LAC-MÉGANTIC

4730, rue Dollard, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6

Téléphone : 819 583-2351

Télécopieur : 819 583-0624

CENTRE DE SERVICES COATICOOK

249, rue Saint-Jean-Baptiste, Coaticook (Québec) J1A 2J4

Téléphone : 819 849-7051

Télécopieur : 819 849-0470

Pour consultation en ligne :

RAPPORTANNUEL.CSSHC.GOUV.QC.CA/2020-2021